







GUIDE 2021/2022

Pour Réussir

SA RENTRÉE PÉRISCOLAIRE

LE MOT DU MAIRE

Chers parents, chers habitants,

Nous avons le plaisir, la municipalité et moi-même, de vous offrir ce guide qui répond à notre volonté de communiquer et de vous informer des services que nous mettons à votre disposition pour la garde de vos enfants en dehors des heures du temps scolaire.

Simon Farley

C'est quoi le périsco? Belle rentrée!

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 LE BRUYANT/PRELENFREY/LES SAILLANTS



RENTRÉE 2021/2022



Vous pouvez venir chercher votre enfant:

- auprès des enseignants à 16h30,

Si votre enfant est inscrit, vous devrez signer une décharge pour annuler sa prise en charge par l'agent du périscolaire.

- auprès des animateurs s'il est inscrit au périscolaire entre 16h30 et 18h30.

Attention : Toutes personnes inscrites sur la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant doit se munir d'une pièce d'identité à présenter à l'agent.

Pour illustrer:

Cas 1 : je suis le parent, je récupère mon enfant tous les jours auprès de l'animateur sans modalités particulières.

Cas 2: Aujourd'hui, c'est quelqu'un de notifié sur la liste des personnes autorisées qui récupère mon enfant. Cette personne devra simplement se présenter avec une pièce d'identité pour se voir confier l'enfant.

Cas 3 : Exceptionnellement, c'est une personne qui n'est pas mentionnée sur la liste. Je dois ADRESSER AVANT 16H00 un mail ou un SMS à la coordinatrice pour annoncer l'identité de la personne à qui sera confié mon enfant. Cette dernière doit venir avec sa pièce d'identité, sans quoi l'enfant est gardé .



TARIFS 2021/2022

Consultez la grille sur le site www.https://www.legua-mairie.fr/

ou directement à l'**Agence Postale Communale** des Saillants ou de Prélenfrey.

JE RÉSERVE LES PRESTATIONS : (DANS MON ESPACE FAMILLE SUR HTTPS://PL.JVSONLINE.FR/ESPACEFAMILLE/

- Les temps périscolaires (matin et soir)
- le ramassage de bus
- la restauration scolaire

RAPPEL:

POUR LES INSCRIPTIONS, LES RÉSERVATIONS DOIVENT SE FAIRE AU PLUS TARD 48H à L'AVANCE.



L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DE MON



TINDI

18H30





VFNDRFDI

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 8H20		ACCUEIL Pé	RISCOLAIRE	
8H35 11H35		ENSEIGN	VEMENT	
11H35 13H25	PAUSE	MéRIDIENNE/	RESTAURATIO	N SCOLAIRE
13H35 16H35		Enseign	IEMENT	
16H35		ACCUEIL Pé	RISCOLAIRE	

ATTENTION! Tous les temps périscolaires sont soumis à réservations et limités en nombre de places disponibles. (Voir la légende sur le portail famille). Pour vous accompagner dans vos démarches, un calendrier résume l'ensemble des périodes de vacances et de réservations. Vous trouverez dans les annexes un calendrier qui mettra en avant les dates butoirs.

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE MON ENFANT

7H30/8H20

L'accueil du matin

Les animateurs municipaux accueillent vos enfants entre 7H30 et 8H30 dans les locaux des écoles. Les activités calmes sont privilégiées pour aider les enfants à bien démarrer leur journée.

Nouveau : les enfants de l'école du Bruyant **ne sont plus accompagnés par un adulte entre l'arret de bus et l'accueil périscolaire.** Merci de les responsabiliser.

8H35/11H35

Temps d'apprentissages scolaires

11H35/13H25

La pause méridienne

Les agents d'entretien et de restauration contribuent au bien-être des enfants et assurent le suivi sanitaire de la pause méridienne. En ces temps de pandémie, il est d'autant plus important de respecter scrupuleusement les normes d'hygiène et les recommandations du protocole sanitaire. Les enfants sont pris en charge par les animateurs périscolaires et les ATSEM sur ce temps.

Les menus sont confectionnés par Guillaud Traiteur et sont consultables sur le site de la Mairie. Ils s'inscrivent dans un programme d'équilibre alimentaire et proposent :

- 30% des aliments issus de l'agriculture biologique
- 73% des denrées issues de l'agriculture locale.

Guillaud traiteur s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Loi EGalim (voir annexes).



Le restaurant scolaire n'est pas sur place pour les maternelles des saillants (850m) et pour les enfants qui fréquentent l'école de Prélenfrey (300m). Nous vous remercions de veiller à une tenue adéquate en cas de mauvais temps, notamment pour les chaussures! Par ailleurs, les parapluies sont interdits pour des raisons de sécurité.

13H35/16h35

Temps d'apprentissages scolaires

16H35/18h30

L'accueil du soir

Pour les maternelles, un temps de détente est proposé. Un goûter peut être fourni par les familles et sera pris à la sortie des classes à 16h40. L'accueil pour la maternelles des Saillants se fait par la porte de l'école ou dans la cour à l'arrière de l'école lorsque la météo le permet; Un affichage sera mis en évidence sur la porte pour vous prévenir.

L'accueil se termine à 18H30.

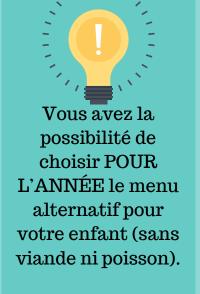
Les élèves d'élémentaires sont pris en charge par deux animateurs entre 16H30 et 18H30. Ils ont à leur disposition des jeux de sociétés et de construction, du matériel d'art plastique, des jeux sportifs, une bibliothèque.

L'accueil se termine à 18H30.

NOUVEAU: Cette année, nous mettrons à leur disposition des "malles pédagogiques" qui feront des rotations sur les différentes écoles de la commune (maternelles et élémentaires confondues). Ils pourront découvrir l'univers du cirque, des sports de précision, des jeux collectifs, du contes, du dessin.....



Dans le souci de limiter le temps passé par l'enfant en collectivité, un enfant n'est pas autorisé à cumuler la totalité des services périscolaires proposés par la commune au-delà d'une amplitude horaire maximale journalière de 10h. MERCI DE VEILLER A CELA POUR LE BIEN-ETRE DE VOS ENFANTS.



Chaque année, ce sont près de : 7000 repas servis aux élémentaires et 2800 repas servis aux maternelles.



En dehors du temps du repas, des activités sont proposées aux enfants sur le temps de la pause méridienne par les animateurs en charge du groupe.

Ce temps ludique permet aux enfants de se détendre, de découvrir de nouveaux jeux ou activités manuelles ou ne rien faire, selon leurs envies.

- Les enfants de petite et moyenne section sont installées pour la sieste au retour à l'école. Ce temps court de 13h35 à 14h45.
 - Au retour des vacances de printemps, les moyens ne font plus la sieste pour s'habituer au rythme de la grande section.
 - A 13H35, les autres enfants sont pris en charge par leurs enseignants lorsque le temps d'accueil de l'après-midi débute.

Votre enfant doit suivre un PAI?

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire, le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Dans chaque école, un animateur référent pour les "Protocoles d'Accueils Individualisés" pour les enfants rencontrant des problèmes de santé qui peuvent nécessiter une attention particulière lors du temps scolaire et /ou périscolaire.

Qui s'occupe des tous-petits?

Les ATSEM jouent un rôle majeur durant le temps scolaire. Elles assistent les enseignants. Elles aident les enfants à gagner en autonomie et favorisent leur bien-être. Les ATSEM sont des membres à part entière de l'équipe éducative.

INFOS PRATIQUES

Votre enfant va fréquenter le périscolaire cette année. N'oubliez pas que les inscriptions se font soit sur le portail famille ou directement aux bureaux des Agences postales Communales.

Vous devrez vous rendre sur place pour la première inscription avec la fiche sanitaire dûment remplie et la notification du quotient familial fourni par la CAF.

Ces inscriptions doivent être envoyées une semaine à l'avance. En l'absence de réponse? merci de prendre contact dans un délai raisonnable avec l'agence postale concernée.

Agence Postale des Saillants : apc.saillants@legua-mairie.fr
Agence ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 11H et de 13H30 à 16H (Dès 8H les lundis et mardis) et le samedi de 8H30 à 11H.

Téléphone : 04.76.92.13.69

Agence Postale de Prélenfrey : apc.prelenfrey@legua-mairie.fr
Téléphone : 04.76.72.37.60

Agence ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 11H et de 13H30 à 15H et le samedi de 8H30 à 10H45.

ATTENTION: POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES, LA PREMIÈRE INSCRIPTION AUX SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET DE GARDERIE PÉRISCOLAIRE DOIT S'EFFECTUER A L'AGENCE POSTALE.

Rappel: les INSCRIPTIONS et les ANNULATIONS se font sur l'espace famille.

POUR LE TRANSPORT

A 7H45, les enfants de l'école du Bruyant et de la maternelle des saillants bénéficient du transport des élèves du collège MASSEGU de Vif.

L'inscription (ou l'annulation)se fait auprès de l'Agence Postale des saillants.

Une animatrice accompagne les élèves
de maternelle dans le bus et jusqu'à la relève
des enseignants. Les élèves des Bruyants
se rendent seuls à l'école depuis l'arrêt de bus
de l'autre côté du stade. Merci de les
responsabiliser!

ONRECAPITULE!

La **fiche sanitaire** de votre enfant est téléchargeable sur le site internet de la Mairie dès lors que l'année scolaire est terminée.

BON A SAVOIR: si vous n'avez pas d'accès à internet, une tablette connectée est à votre disposition à l'Agence postale Communale.

DANS MON ESPACE FAMILLE, JE PEUX:

QUOI?

- Réserver la place de mon enfant pour ces différentes prestations: accueil du matin, ramassage scolaire, restauration scolaire, accueil du soir.
- Annuler les demandes de réservations.

 (Attention, pas de réservations/annulations par téléphone, uniquement sur place ou dans l'espace famille)

QUAND?

Pour réserver ou annuler une prestation, vous avez deux possibilités:

Sur place en agence, vous avez jusqu'à 48H avant le jour J
 Sur votre espace Famille, avant 11H l'avant veille

POURQUOI?

- Pour nous permettre d'éditer des listes fiables en vue d'assurer la sécurité des enfants lors des transferts de responsabilité enseignant/animateurs et du trajet pour les écoles concernées.
- Pour ne pas gaspiller un temps qui est précieux, lors de la pause méridienne des enfants, en devant téléphoner aux familles pour vérifier s'il s'agit d'un simple retard ou d'un oubli d'inscription.
- Pour déployer les équipes municipales nécessaires à l'encadrement des enfants.
- Enfin, pour réserver auprès du prestataire le bon nombre de repas afin de ne pas gaspiller et surtout léser les enfants en partageant les parts.

Calendrier scolaire 2021-2022

www.vacances-scolaires-education.fr

Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,

Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen,

ZONE B

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1
JEU 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2
VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3
SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4
DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5
9 NOT	MER 6	SAM 6	9 NOT	9 nar	DIM 6	9 MIG	MER 6	VEN 6	9 NOT	MER 6	SAM 6
MAR 7	Z nar	DIM 7	MAR 7	VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	7 U3L	DIM 7
MER 8	VEN 8	8 NOT	MER 8	SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	FIUN 8
6 nar	SAM 9	MAR 9	6 nar	6 MIG	MER 9	MER 9	SAM 9	6 NOT	6 nar	SAM 9	MAR 9
VEN 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10
SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11
DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12
LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13
MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14
MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15
JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16
VEN 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17
SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18
DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19
10N 20	MER 20	SAM 20	10N 20	JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	10N 20	MER 20	SAM 20
MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21
MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22
JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23
VEN 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24
SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25
DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26
10N 27	MER 27	SAM 27	12 NOT	72 UBL	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	10N 27	MER 27	SAM 27
MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28
MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29		MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	10N 29
JEU 30	SAM 30	MAR. 30	JEU 30	DIM 30		MER 30	SAM 30	10N 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30
	DIM 31		VEN 31	LUN 31		JEU 31		MAR 31		DIM 31	MER. 31

La France est une Republique indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général,

 La République assure de chacun de ces principes.

CHARTE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

💪 📗 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour lorger leur personnatité, exercer teur tibre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout proselytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

faccès à une culture commune et partagée.

La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limit e du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des

La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la

10 🛘 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République, ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils na dolvent pas manifester leurs dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves ainsi gu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique.

pour contester à un enseignant le droit de traiter une guestion au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le réglement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.





(meal canteen l'app anti-gaspi de la

restauration collective

Loi EGalim

1er novembre 2018

LOI ISSUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

156 000 69 300h <u>5 000</u>

participants

articles

débat

amendements

QUE DIT LA LOI?

3 OBJECTIFS



meilleure rémunération



meilleure qualité



saine, sûre, durable

CE QU'IL FAUT RETENIR!



20% bio à la & cantine

50% produits de qualité





EN RESTAURATION COLLECTIVE





1 repas végétarien 1 fois par semaine

INFORMATIONS







consultation des menus par voie électronique

LABELS



meal canteen

LES DIFFERENTS SITES











Comment joindre les agents du périscolaire :

04 76 72 36 40 (c'est le même numéro que l'école, laissez sonner assez longtemps au cas où nous soyons dehors!)



Ecole maternelle des saillants rue de la Mairie 38450 LE GUA



L'équipe d'animation : Fabienne, ***, Josiane et Denise en cuisine.



Comment joindre les agents du périscolaire : 06.25.75.03.47



Ecole Primaire de Prélenfrey du Gua, Place des Justes 38450 LE GUA



L'équipe d'animation : Clara, Vanessa, *** en cuisine.



Comment joindre les agents du périscolaire : 06.34.41.20.56





En cas d'imprévus : Nous comptons sur vous pour nous prévenir en cas de retard ou autres informations importantes aux numéros attribués aux différents sites.

MERCI!

POUR EN SAVOIR PLUS....

Pour cette nouvelle rentrée, la municipalité envisage de:

- Stabiliser les équipes périscolaires et offrir de la régularité aux enfants,
- Offrir aux enfants de l'école élémentaire du Bruyant la possibilité de commencer leurs devoirs le soir après la classe,
- Repenser la salle d'accueil périscolaire comme un lieu de détente et de découvertes,
 Réévaluer le potentiel d'accueil de chaque site.

Coté périscolaire, les équipes veilleront à mettre en application une pédagogie bienveillante et une communication non violente. Pour cela, nous avons à notre disposition des outils pour aider les enfants à formuler leurs besoins et à exprimer leurs émotions. Il s'agit de différents supports comme par exemple des roues à émotion, l'empathie, la bienveillance. Nous nous efforçons d'induire des comportements de réciprocité bienveillante entre tous les acteurs de ces temps périscolaires.

Si cette démarche vous interpelle, nous serions tout à fait ravis de vou<mark>s par</mark>tager nos trouvailles, éprouvées ou non! "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!"

Tel sera le Leit motiv de cette nouvelle année, où nous nous challengerons pour faire de ce lieu de vie collective un espace où il fait bon évoluer. Nous veillerons aussi à travailler son savoir-être en milieu collectif, prendre la parole, identifier les choses, s'évertuer à trouver des solutions ensemble, grandir.

Contacts et renseignements:

MAIRIE DU GUA 3 rue de la Mairie - Place Anatole Berthelot - 38450 LE GUA / Tél : 04.76.72.38.13

Magali PEYRIN, coordinatrice du périscolaire.

Joignable tous jours d'école de 9h30 à 18h30 au 06.34.41.24.41

et par mail à coordinatrice.legua@orange.fr